



RAS JODOIGNE

Section jeunes - SAISON 2022-2023

Nous vous communiquons déjà quelques informations pratiques pour la reprise :

1 - La reprise des entrainements est prévue aux date suivantes :

- Catégories U5-U6 / U7 / U8 / U9 -> **mercredi 17 août** à 17.30.
- Catégorie U10 -> U13 -> **mardi 2 août** à 17.30.
- Catégorie U14 -> **mercredi 3 août** à 17.30 / U16 et U17 à 18.30.
- Catégorie U15 -> **mardi 2 aout** – 18.30

- Entraînement spécifique gardiens de buts : **lundi 12 septembre** à 17.30.

Contacts :

- Johan Grommen (RTFJ et coordinateur du jeu à 8) Tel : 0495/ 31 89 23.
- Bertrand Art (Coordinateur U6 -> U9) Tel : 0471/ 06 02 34.
- Frédéric Stoffelen (Coordinateur U14 -> U17) Tel : 0495 / 91 72 30.
- Via le site www.rasjodoigne.be

2 - Le club alignera des équipes dans toutes les catégories :

U6 (festifoot) -> U17. Les équipes U10 à U17 sont qualifiées pour jouer en séries provinciales.

- *Il est à noter que la catégorie U19 Prov ne fait plus partie de l'école des jeunes, car elle est reliée aux équipes seniors. Contact ->. Frédéric Stoffelen (Entraîneur) Tel : 0495 / 91 72 30.*

3 - L'ACFF a délivré le LABEL 2 étoiles au club de la RAS Jodoigne.

4 - La cotisation.

U14 à U17	U10 à U13	U6 à U9	Première affiliation U5/U6
400€	370€	340€	310€

Cette cotisation devra **être régularisée au plus tard pour le 30 juillet 2022.**

**Le montant de la cotisation est à verser sur le compte de l'ASBL
« ECOLE DES JEUNES DE LA RAS JODOIGNE »**

BE64 7320 4017 7552

(Indiquer : Nom et prénom du joueur + date de naissance).

Le montant de la cotisation comprend : Un pack d'équipement de 8 pièces, les collations après les matchs à domicile / un cadeau de st Nicolas / les frais de Fédération / les assurances / eau /

électricité / chauffage / lessive des équipements/ défraiements des formateurs / entretien des terrains et locaux / achat matériel / deux foot pass pour la saison 2022-2023 donnant droit à l'entrée gratuite à tous les matches disputés à Jodoigne (jeunes mais également les matches des équipes adultes dont notamment l'équipe A qui évolue en 3eme nationale). Les pass ne donnent pas le droit d'entrée gratuite aux matches de Crocky cup.

Ceci sera l'assurance pour nous comme pour vous que votre enfant sera bien inscrit à la RAS Jodoigne pour la saison 2022-2023.

A titre indicatif, le coût réel de votre enfant, pour UNE saison de football, s'élève à **334 eur** (hors pack équipement).

Le fait de verser cette cotisation marque votre accord sur l'ensemble du règlement d'ordre intérieur (ROI). Ce règlement en constante évolution est accessible sur notre site internet.

Pour votre information, les *mutuelles délivrent un document* à faire compléter par le club, sur base duquel, elles vous remboursent une partie de votre cotisation.

Le comité a désigné **Frederic Peeters (0478/25.27.26 ou rasjodoigne@hotmail.com)** comme responsable du suivi des cotisations. **Marouska Vermeulen (secrétaire des jeunes)** sera votre interlocutrice lors des jours d'entraînements au stade (**0477/904694 vermeulenasjodoigne@outlook.be**).

Il vous est loisible de prendre contact avec ces deux personnes pour obtenir des explications ou informations concernant la cotisation.

Pour les parents « assujettis à la TVA », une facture de sponsoring équivalente au montant de la cotisation augmenté de la TVA 21%, pourra être délivrée. La liste des parents-sponsors sera accessible sur le site web du club.

Le NOUVEAU pack « équipement » sera exclusivement disponible chez notre partenaire PLANETE FOOT, Rue St Jean à Jodoigne, à partir du 20 aout 2022. Il sera uniquement disponible pour les joueurs en règle de cotisation et sous présentation du bon « pack équipement » dûment signé par le club.



Le pack « équipement UHLSPORT »

Nous vous rappelons que le port de l'équipement du club est obligatoire et que les joueurs devront être en ordre pour la reprise des championnats en septembre.

La Direction de la RAS Jodoigne.